

AFFAIRE N° 38

REMISE EN ETAT DES MATS DU STADE DE LA REDOUTE

APPROBATION DU PROJET

AUTORISATION DE LANCER UN APPEL D'OFFRES

Le Secrétaire donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

La Municipalité envisage une remise en état des mâts du Stade de la Redoute.

Les crédits nécessaires, estimés à 700 000 F, sont prévus au B.P. 1990.

Je vous demande donc, Mesdames et Messieurs :

- d'approuver le projet ;
- de m'autoriser :
- * à lancer l'appel d'offres correspondant ;
- * à passer un marché avec l'entreprise qui sera retenue par la Commission chargée de l'ouverture des plis, et à prendre toutes mesures utiles, notamment à prévoir la possibilité d'engager les travaux au-delà de la masse initiale, jusqu'à concurrence des crédits inscrits au B.P. 1990 pour cette opération ;
- * en cas de résultat infructueux, à traiter par marché négocié.

LE MAIRE : Y a-t-il des questions ? Non.

Je mets cette affaire aux voix.

Oppositions ? Non. Abstentions ? Non. Pour ? Ensemble des Conseillers Municipaux présents.

Le rapport est adopté à l'UNANIMITE.

*

*

*